

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PALATINE CRISTAL DYNAMIQUE

ISIN : FR0010785667

Cet OPCVM est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM recherche une performance supérieure à celle de son indicateur composite de référence, sur un horizon de 7 ans grâce à une gestion dynamique d'un portefeuille constitué d'une sélection d'OPCVM et FIA actions. L'OPCVM peut détenir jusqu'à 100 % d'OPCVM et FIA de droit français et/ou européen. Les FIA détenus représenteront au maximum 30% de l'actif. Le portefeuille est concentré sur quelques OPCVM et FIA et ne vise pas une réplique de son indicateur de référence. Il peut s'écarter de l'allocation stratégique en fonction des choix tactiques de la gestion. Suivant les configurations des marchés, la gestion peut être active ou passive. Ainsi dans des phases de hausse continue, il aura tendance à conserver ses positions. A l'inverse, dans des phases de retournement ou d'instabilité, des arbitrages fréquents pourront être opérés pour rechercher de la surperformance.

L'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM est composé, pour 90% de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis et pour 10 % de l'indice Morningstar Eurozone Treasury Bond GR 1-3 ans.

En fonction de l'économie mondiale et de l'évolution des taux d'intérêt, la gestion fait une analyse des grandes tendances économiques : croissance, inflation, déficits, évolution des bénéfices des entreprises, etc. Il en découle alors des choix pour le taux d'investissement en actions, les zones géographiques, la pondération grandes et petites capitalisations. Ces choix sont faits de façon pragmatique, sans recours à des outils quantitatifs. La gestion est généralement orientée plus particulièrement sur les marchés actions, sans contrainte sectorielle. L'OPCVM a tendance à conserver ses positions et les arbitrages entre OPCVM et/ou FIA restent limités. Dans le cadre de cette gestion

discrétionnaire, la gestion prendra ses décisions suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations sur l'évolution des marchés actions et de taux, l'OPCVM sera investi à hauteur de 80% minimum en OPCVM et FIA actions. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices uniquement à des fins de couverture contre le risque actions. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V

Classification AMF de l'OPCVM : Actions internationales.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Fréquence de valorisation : chaque jour de Bourse (à Paris), à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 7 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Ce risque peut être présent en cas d'opérations de gré à gré concernant les opérations d'acquisitions temporaires de titres dans le cadre de prises en pensions livrées. Il mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1.50%
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2.89%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

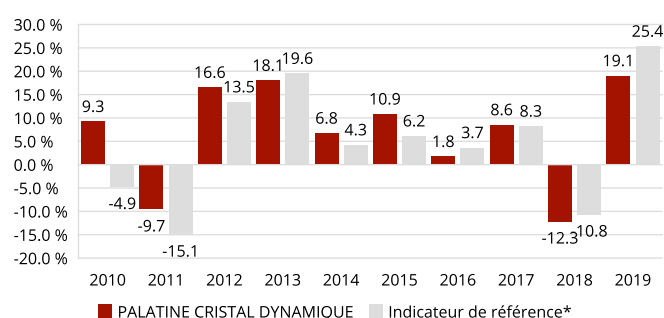
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2019.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter aux pages 6 et 7 du prospectus, disponible à l'adresse www.palatine-am.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 2009

Date de création de la part : 05/10/2009

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : 90% Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis +10 Morningstar Eurozone Treasury Bond GR 1-3 ans. Jusqu'au 31/07/2019 : 90 % Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis + 10 % FTSE MTS 3-5 ans.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

Celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués, jusqu'au 31/12/2012.

*Depuis le 01/01/2013, la performance de l'indicateur de référence est calculée dividendes nets réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Palatine Asset Management - 42 rue d'Anjou - 75008 Paris, ou sur son site internet www.palatine-am.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, et sur son site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée peuvent être obtenus sur simple demande écrite et sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de cet OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PALATINE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu de la loi US Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Les parts ne doivent pas être proposées, vendues ou transférées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » ou de résidents aux Etats-Unis.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24/09/2020.